

# LIGNES DIRECTRICES POUR L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ DANS LES AUTOBUS SCOLAIRES



GROUPE DE TRAVAIL SUR LA  
SÉCURITÉ DES AUTOBUS SCOLAIRES

# TABLES DES MATIÈRES

Introduction .....	1
But.....	1
Portée des lignes directrices.....	1
Contexte.....	2
Rôles et responsabilités .....	3
Considérations opérationnelles .....	3
Cadre d'utilisation des ceintures de sécurité à bord des autobus scolaires .....	4
1. Utilisation adéquate de la ceinture de sécurité.....	5
2. Éducation et sensibilisation .....	5
3. Formation des conducteurs .....	6
4. Surveillance et application .....	7
Annexe A : Liste de vérification des facteurs à prendre en considération pour l'élaboration de protocoles sur les ceintures de sécurité dans les autobus scolaires.....	9
Annexe B : Comment porter votre ceinture de sécurité de façon sécuritaire à bord d'un autobus scolaire .....	12
Annexe C : Ceintures de sécurité dans les autobus scolaires : Consignes de sécurité à l'intention des conducteurs.....	14

## **INTRODUCTION**

Les autobus scolaires présentent un excellent dossier de sécurité au Canada et représentent le moyen le plus sûr d’emmener les enfants à l’école et à la maison, plus que tout autre moyen de transport. Malgré cet excellent bilan de sécurité, des améliorations peuvent être apportées. Dans le cadre d’un examen complet de la sécurité des autobus scolaires, autant à l’intérieur qu’à l’extérieur des autobus présenté dans le rapport [Renforcement de la sécurité des autobus scolaires au Canada \(2020\)](#), le groupe de travail sur la sécurité des autobus scolaires a reconnu que les ceintures de sécurité à trois points dans les autobus scolaires, lorsqu’elles sont installées et portées correctement, peuvent offrir un niveau de protection accrue, en particulier dans le contexte de collisions impliquant un renversement, une collision latérale ou des scénarios de descente verticale.

Afin d’optimiser le niveau de protection offert par les ceintures de sécurité à bord les autobus scolaires, le présent document offre un ensemble de lignes directrices dont les exploitants d’autobus scolaires et leurs partenaires du transport scolaire doivent tenir compte lorsqu’ils mettent au point et appliquent des protocoles efficaces à l’égard des ceintures de sécurité.

### **But**

Ce document vise à clarifier les rôles et les responsabilités des différents intervenants en ce qui a trait aux ceintures de sécurité à bord des autobus scolaires, à définir les défis opérationnels à prendre en compte et à établir un cadre pour atténuer les risques associés à l’utilisation inadéquate des ceintures de sécurité à bord des autobus scolaires. Les lignes directrices présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif seulement; elles visent à aider les exploitants d’autobus scolaires équipés de ceintures de sécurité afin de s’assurer que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité correctement et en tout temps.

Les provinces et les territoires veillent à la sécurité sur les routes et les autoroutes du Canada et établissent les règles de la route. Ils sont également responsables de la délivrance des permis aux chauffeurs d’autobus scolaires ainsi que des politiques encadrant l’exploitation sécuritaire des autobus scolaires, y compris l’utilisation adéquate de la ceinture de sécurité. Toute exigence d’une province ou d’un territoire s’appliquera distinctement de tout élément énoncé dans la présente ligne directrice volontaire et doit être respectée dans la province ou le territoire en question. Par conséquent, il est impératif de tenir compte du contexte juridictionnel particulier en plus des présentes lignes directrices lors de l’élaboration des protocoles sur le port de la ceinture de sécurité.

### **Portée des lignes directrices**

Les lignes directrices visent à orienter l’élaboration et la mise en œuvre des programmes liés aux ceintures de sécurité pour les autobus scolaires partout au Canada et renforcent l’importance des partenariats entre les administrateurs scolaires, les compagnies d’autobus, les conducteurs, les parents et les enfants pour la mise en œuvre de tels programmes. Le présent document est évolutif et sera mis à jour en fonction des meilleures pratiques et leçons tirées, car l’utilisation de la ceinture de sécurité dans les autobus scolaires continue d’évoluer au Canada et à l’étranger.

Ces lignes directrices ne comprennent pas de spécifications ni d’exigences techniques à l’égard

de l'installation de ceintures de sécurité à trois points d'ancrage dans les autobus scolaires. Transports Canada réglemente l'installation de ceintures de sécurité dans les autobus scolaires dans le cadre du *Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles* (RSVA) au titre de la NSVAC 222 (Sièges pour passager d'autobus scolaire et protection en cas de collision).

## Contexte

Le dossier de sécurité des autobus scolaires au Canada est exceptionnel. La raison est que les autobus scolaires sont construits – à l'intérieur comme à l'extérieur – pour protéger les enfants. Ils sont peints d'un jaune distinctif et sont munis de voyants rouges clignotants et d'un bras d'arrêt conçu pour aider les enfants à embarquer dans l'autobus et à en sortir en toute sécurité. Gouvernés par quelque 40 règlements fédéraux<sup>1</sup> et une série robuste de normes, les autobus scolaires intègrent une série de fonctions de sécurité structurelle spécialement conçues pour protéger les enfants en cas de collision. Par exemple, ils comportent obligatoirement des joints renforcés, doivent respecter des normes d'écrasement pour toits élevés, disposent d'un contrôle électronique de la stabilité pour aider à prévenir les tonneaux, d'un dispositif de maintien des fenêtres pour atténuer les éjections, de sorties d'urgence obligatoires et d'une conception très efficace des sièges, aussi appelée compartimentation.

Des ceintures de sécurité à trois points d'arrimage dans les autobus scolaires peuvent offrir un niveau de protection accrue, en particulier en cas de collisions comme un renversement, une collision latérale ou une descente verticale, à condition qu'elles soient installées de façon adéquate et que tous les occupants les portent correctement. L'installation de ceintures de sécurité est encadrée par des exigences techniques depuis juillet 2018.<sup>2</sup> En raison, si des ceintures de sécurité sont installées à bord des autobus scolaires, elles doivent être installées conformément aux exigences réglementaires. Jusqu'à présent, cette installation demeure facultative vu l'excellent bilan de sécurité des autobus scolaires et les nombreuses considérations financières et opérationnelles liées à l'installation et l'utilisation de la ceinture de sécurité (p. ex. les conséquences en cas de mauvais usage).

Le 21 janvier 2019, le Conseil des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des transports et de la sécurité routière a mis sur pied un Groupe de travail d'experts sur la sécurité des autobus scolaires, composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et d'un éventail complet d'intervenants du domaine. Le Groupe de travail a le but de cerner les occasions de renforcer la sécurité des autobus scolaires, en accordant une attention particulière aux ceintures de sécurité, et ainsi aider les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Transports à établir une approche pancanadienne cohérente en matière de sécurité dans les autobus scolaires.

---

<sup>1</sup> Transports Canada, Normes de sécurité des autobus scolaires, <https://tc.canada.ca/fr/transport-routier/securite-autobus-scolaires/normes-securite-autobus-scolaires>

<sup>2</sup> La Gazette du Canada, Partie II, volume 152, numéro 14, <https://canadagazette.gc.ca/rp-pr/p2/2018/2018-07-11/html/sor-dors143-2-fra.html>

## *Rôles et responsabilités*

La sécurité des autobus scolaires est une responsabilité partagée. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ou territoriaux, les commissions scolaires et les exploitants d'autobus scolaires jouent tous un rôle pour garantir que les autobus scolaires sont sécuritaires. La conception des « autobus scolaires jaunes » que connaissent bien les Canadiens est unique au Canada et aux États-Unis, leurs catégories sont définies par le gouvernement fédéral et ils font l'objet de règlements de sécurité bien précis. Dans les deux pays, les comités de normalisation qui comprennent des employés de l'industrie et du gouvernement travaillant ensemble (p. ex. CSA D250 le comité sur les normes de construction des autobus scolaires) et élaborent des spécifications techniques pour la sécurité et la durabilité des autobus scolaires.

Transports Canada est chargé d'établir des règlements et d'établir des exigences relatives à l'équipement de sécurité par l'entremise des Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC); les exigences de sécurité propres aux autobus comprennent notamment les systèmes de freinage, les dispositifs de retenue des vitres pour empêcher les passagers d'être éjectés en cas de collision par renversement, et le contrôle électronique de la stabilité, une technologie qui a été imposée par Transports Canada en juin 2017 pour réduire le risque de renversement des autobus scolaires et d'autres véhicules. Tout comme les autres catégories de véhicules, les autobus scolaires doivent également respecter les exigences strictes concernant les phares, les pneus, les roues et les autres dispositifs de sécurité. Transports Canada travaille avec tous les ordres de gouvernement pour mettre ces normes à jour et effectuer des essais afin de garantir la conformité.

Conformément à la *Loi sur la sécurité automobile*, il incombe aux fabricants de certifier que leurs véhicules, y compris les autobus scolaires, sont conçus et construits conformément aux exigences de sécurité fédérales.

Les provinces et les territoires sont responsables de l'application des règles de sécurité sur les routes et autoroutes du Canada. Ils définissent les exigences relatives aux permis des conducteurs, à l'immatriculation des véhicules et les règles de la route, comme le port de la ceinture de sécurité et les limites de vitesse; et ils appliquent la norme D250 de l'Association canadienne de normalisation (CSA) concernant les autobus scolaires, qui complète les exigences fédérales (p. ex. couleur des autobus, bras d'arrêt).

Les propriétaires/exploitants d'autobus scolaires et les conseils scolaires (de concert avec les provinces et les territoires) qui ont des ceintures de sécurité dans leurs autobus scolaires ont finalement la responsabilité de veiller à ce que des protocoles efficaces soient en place pour atténuer ces enjeux.

## *Considérations opérationnelles*

Des ceintures de sécurité à trois points d'arrimage dans les autobus scolaires peuvent offrir un niveau de protection accrue, en particulier en cas de collisions comme un renversement, une collision latérale ou une descente verticale, à condition qu'elles soient installées de façon adéquate et que tous les occupants les portent correctement. La ceinture de sécurité, si elle est mal utilisée, peut avoir un impact négatif sur la sécurité globale, et alors l'installation et l'usage de ceintures de sécurité dans les autobus scolaires doit être envisagée de manière à ne pas

compromettre la sécurité assurée par les dispositifs de protection des passagers des autobus scolaires existants et à ne pas encourager l'adoption de modes de transport moins sûrs.

Comme certains autobus scolaires transportent jusqu'à 84 enfants, il existe des défis d'ordre opérationnel liés aux ceintures de sécurité qui doivent être pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de ceinture de sécurité à bord des autobus scolaires, par exemple :

- l'ajustement des ceintures de sécurité à la taille de l'enfant;
- aux vêtements d'hiver et à leur impact sur le port de la ceinture de sécurité;
- les risques d'utilisation inappropriée, aggravés par le fait que les enfants bougent dans leur siège ou détachent leur ceinture;
- le besoin de détacher les ceintures en cas d'évacuation d'urgence.

La sécurité des autobus scolaires est une responsabilité que se partagent les conseils scolaires, propriétaires/exploitants, chauffeurs, enseignants, parents, écoliers, les communautés à travers le pays et tous les usagers de la route. Le cadre décrit ci-dessous vise à fournir à tous un modèle à prendre en considération lorsqu'ils élaborent des protocoles pour atténuer ces préoccupations opérationnelles.

## **CADRE D'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ À BORD DES AUTOBUS SCOLAIRES**

Les provinces et les territoires veillent à la sécurité sur les routes et les autoroutes du Canada et établissent les règles de la route, notamment l'utilisation des ceintures de sécurité. Lorsqu'ils élaborent des protocoles efficaces respectant le contexte de leur province ou de leur territoire, les exploitants d'autobus scolaire et leurs partenaires du transport d'écoliers peuvent tenir compte des orientations relatives aux quatre parties suivantes lorsqu'ils exploitent des autobus scolaires équipés de ceintures de sécurité :

1. Utilisation appropriée des ceintures de sécurité
2. Éducation et sensibilisation
3. Entraînement des conducteurs
4. Surveillance et application

Collectivement, ils offrent une approche exhaustive qui pourra continuer d'adapter aux circonstances changeantes et aux progrès technologiques connexes. Une liste de contrôle des considérations est fournie à titre de référence dans l'annexe A.

## 1. Utilisation adéquate de la ceinture de sécurité

Afin de s'assurer que les ceintures de sécurité sont portées correctement en tout temps et qu'elles offrent une protection maximale à tous les passagers, les programmes concernant les ceintures de sécurité à bord des autobus scolaires devraient tenir compte des exigences suivantes (l'annexe B propose un exemple de guide de l'utilisateur) :

- Retirer les sacs à dos, qui ne doivent pas être portés avec des ceintures de sécurité et les placer sur les genoux de l'élève.
- Placer la ceinture de sécurité le plus près possible du corps.
- Vérifier que la ceinture n'est pas lâche et qu'il n'y a pas de torsion dans les sangles.
- S'assurer que la ceinture-baudrier repose sur l'épaule et non le cou.
- Placer la ceinture sous-abdominale aussi bas que possible entre les deux os de la hanche, et non sur le ventre.
- Respecter l'usage individuel des ceintures de sécurité et ne jamais les placer autour de deux personnes ou plus.
- Selon la taille de l'enfant, envisager l'utilisation d'un ensemble de retenue pour enfant ou d'un siège pour enfant intégré approprié conformément aux règlements provinciaux et territoriaux pertinents.
- Lorsque vous utilisez un ensemble de retenue pour enfant ou un siège pour enfant intégré par temps froid, des manteaux et des vêtements de neige rendent l'ajustement correct du harnais difficile. Les parents devraient être encouragés à habiller les enfants en couches minces et chaudes pour s'assurer que le harnais ou la ceinture de sécurité d'un ensemble de retenue pour enfant ou siège pour enfant intégré reste bien ajusté avec le cheminement approprié.<sup>3</sup>

## 2. Éducation et sensibilisation

Il ressort des études<sup>4</sup> que la compartimentation est très efficace pour protéger les passagers des autobus scolaires en cas de collision arrière ou frontale, mais qu'elle offre moins de protection aux passagers qui subissent une collision latérale, un tonneau ou une descente verticale. Bien que les ceintures de sécurité à bord des autobus scolaires puissent fournir un niveau de sécurité supplémentaire, les écoliers doivent apprendre à utiliser les ceintures de sécurité correctement et en tout temps dans l'autobus scolaire. De plus, les partenariats entre les parents, les conducteurs, les compagnies d'autobus et les administrateurs scolaires sont essentiels pour renforcer l'importance de l'utilisation appropriée des ceintures de sécurité. Voici une liste des mesures pour promouvoir de bonnes habitudes de port de la ceinture de sécurité à bord des autobus scolaires :

---

<sup>3</sup> *Manuel de formation des techniciens en sécurité des enfants passagers*, L'association pour la sécurité des enfants passagers du Canada (2016)

<sup>4</sup> Transports Canada, Publications sur la sécurité des autobus scolaires, <https://tc.canada.ca/fr/transport-routier/securete-autobus-scolaires/publications-securete-autobus-scolaires>

- Donner des leçons sur les ceintures de sécurité à l'aide de vidéos et d'un jeu de rôles pour renforcer les messages importants au moins une fois par an. Dans le cadre de ces leçons, inclure ce qu'il faut faire si les passagers découvrent un problème de fonctionnement avec une ceinture de sécurité. La formation devrait avoir lieu au début de l'année scolaire pour garantir que les élèves comprennent leur responsabilité dans le respect des exigences relatives au port de la ceinture de sécurité.
- Embaucher du personnel formé pour visiter les écoles et donner une formation sur le port de la ceinture et la sécurité dans les autobus scolaires au moins une fois par an.
- Intégrer des procédures appropriées de déblocage des ceintures de sécurité dans la formation actuelle sur les issues de secours, et inclure une sensibilisation à l'utilisation de coupe-ceintures d'urgence, le cas échéant.
- Aider les parents à assumer cette nouvelle responsabilité visant à encourager à l'utilisation appropriée de la ceinture de sécurité en organisant une séance d'information pour les parents ou en distribuant aux parents des lettres d'information qui décrivent les procédures d'utilisation appropriées et la façon de communiquer avec leurs enfants au sujet de l'importance du port de la ceinture de sécurité en tout temps lorsqu'ils sont dans l'autobus scolaire (l'annexe B comprend des lignes directrices et des images expliquant comment porter une ceinture de sécurité correctement).
- Afficher un guide d'information sur l'utilisation de la ceinture de sécurité dans l'autobus scolaire (par ex. signalisation, autocollants).

### 3. Formation des conducteurs

Les conducteurs d'autobus scolaires peuvent jouer un rôle important en renforçant l'utilisation correcte des ceintures de sécurité. Si elles sont bien portées, les ceintures de sécurité des autobus scolaires peuvent améliorer le comportement des passagers tout en minimisant les distractions pour les conducteurs. Pour maximiser notamment ces avantages qui ont fait leurs preuves, les conducteurs doivent être formés sur la façon d'aider les élèves à bien utiliser et ajuster leur ceinture de sécurité, ainsi que sur les procédures de surveillance et d'application de la loi. À titre de référence, l'annexe C propose des consignes de sécurité pour la formation des conducteurs. En particulier, il est recommandé que les conducteurs d'autobus scolaires rappellent aux élèves de porter leur ceinture de sécurité à trois moments :

1. **Matin** : rappelez aux élèves, lorsqu'ils montent à bord de l'autobus, de porter leur ceinture de sécurité.
2. **Pendant le déplacement** : Donner un avertissement verbal ou écrit (voir la section « Surveillance et application de la loi ») s'il devient évident qu'un élève a détaché sa ceinture de sécurité ou qu'il refuse de la porter pendant le transport.
3. **Après-midi** : Avant de quitter l'école, effectuer une inspection visuelle de chaque siège pour s'assurer que tous les élèves portent leur ceinture de sécurité.

De plus, pour aider les passagers qui portent leur ceinture de sécurité, il est recommandé aux conducteurs de s'assurer que les ceintures de sécurité sont démêlées et non tordues avant le début de chaque voyage. Simultanément, les conducteurs pourraient également inspecter visuellement les ceintures de sécurité pour déceler d'éventuels problèmes de fonctionnalité. Si cela n'est pas déjà fait, les exploitants peuvent envisager d'inclure une exigence de vérification approfondie du fonctionnement des ceintures de sécurité périodiquement dans le cadre des inspections obligatoires de maintenance des autobus.

Les recommandations pour les conducteurs décrites ci-dessus pourraient être appuyées par un moniteur d'autobus ou un bénévole adulte. Si du personnel est employé pour assister le conducteur, il est recommandé qu'il reçoive la même formation et les mêmes instructions relatives à la ceinture de sécurité que les conducteurs.

Les conducteurs d'autobus doivent également connaître les procédures permettant de gérer les urgences en toute sécurité, conformément aux politiques de leur employeur et du conseil scolaire, ainsi qu'à toutes les exigences de la province ou du territoire où ils conduisent. Les conducteurs sont censés à :

1. Identifiez l'urgence (incendie, collision, etc.) pour évaluer le besoin d'évacuation, en tenant compte du type de véhicule et de la présence de passagers ayant des besoins spéciaux.
2. Commencer plan d'intervention d'urgence conformément à leur formation conformément à leur juridiction locale.
3. Identifiez les issues de véhicules appropriées pour évacuer les passagers en utilisant la ou les sorties les plus éloignées des dangers apparents, en fonction de la nature de l'urgence.
4. Aidez tous les passagers qui n'ont pas pu se détacher en utilisant un coupe-ceinture si nécessaire. Les autobus équipés de ceintures de sécurité peuvent transporter ces coupe-ceintures pour une utilisation en cas d'urgence. Les conducteurs utilisant des autobus scolaires munis de ceintures de sécurité doivent se familiariser avec cet équipement et son utilisation.
5. Demandez aux passagers de laisser leurs sacs à dos et leurs effets personnels dans l'autobus et de se rassembler dans un endroit sûr, à l'abri des dangers. Prévenez les blessures en soulignant l'importance d'une évacuation ordonnée.

#### **4. Surveillance et application**

Pour s'assurer que les enfants sont bien attachés et qu'ils portent correctement leur ceinture de sécurité, les exploitants d'autobus scolaires peuvent envisager de mettre en oeuvre les mesures suivantes :

- Des contrôles ponctuels effectués en partenariat avec les autorités policières locales et provinciales.
- Inspections aléatoires par le personnel administratif de l'école, y compris les directeurs et les enseignants.
- Recours à des bénévoles, adultes ou élèves, dans les autobus scolaires pour aider à la surveillance.
- Mise en œuvre d'un « système de compagnon » entre pairs pour encourager l'utilisation de ceintures de sécurité.
- Affectations de sièges de façon à ce que les élèves plus vulnérables (p. ex., les élèves plus jeunes ou ceux qui ont des antécédents de mauvaise conduite) soient plus près de l'avant de l'autobus et qu'ils soient plus faciles à surveiller.
- L'embauche d'un moniteur de ceinture de sécurité pour accompagner chaque autobus scolaire et aider à la surveillance et à l'application de la loi pendant le transport (en plus du conducteur).
- Méthodes technologiques pour détecter l'utilisation appropriée (p. ex. installation de systèmes de rappel des ceintures de sécurité).

Dans les cas où un élève décide de mal utiliser la ceinture de sécurité ou de ne pas l'utiliser du tout, les conducteurs d'autobus scolaires ou les moniteurs, selon le cas, devraient être responsables de donner un avertissement verbal ou écrit conforme aux politiques actuelles sur la mauvaise conduite. Les administrateurs scolaires, y compris les directeurs d'école et le personnel enseignant, devraient alors donner suite à la mauvaise conduite de l'élève dans les autobus scolaires, conformément aux politiques de gestion du comportement des élèves déjà en place. Reconnaissant que les approches pour aborder la mauvaise conduite des élèves peuvent varier considérablement d'une école et d'une administration à l'autre, les pratiques exemplaires suivantes peuvent servir de guide pour permettre l'application des ceintures de sécurité et la responsabilisation des élèves dans les autobus scolaires :

- Dans les cas où les élèves ont oublié de mettre la ceinture de sécurité, on leur donne un avertissement ou un rappel verbal.
- Si un élève refuse de bien porter sa ceinture de sécurité, le conducteur ou le moniteur, selon le cas, fournira un compte rendu écrit de l'incident qui pourra ensuite être utilisé par les administrateurs scolaires et les parents pour corriger le comportement.
- Afin de tenir les élèves responsables de leur inconduite et d'accorder la priorité à la sécurité des élèves, le personnel administratif de l'école devrait faire appliquer les conséquences conformément aux politiques disciplinaires de l'école.

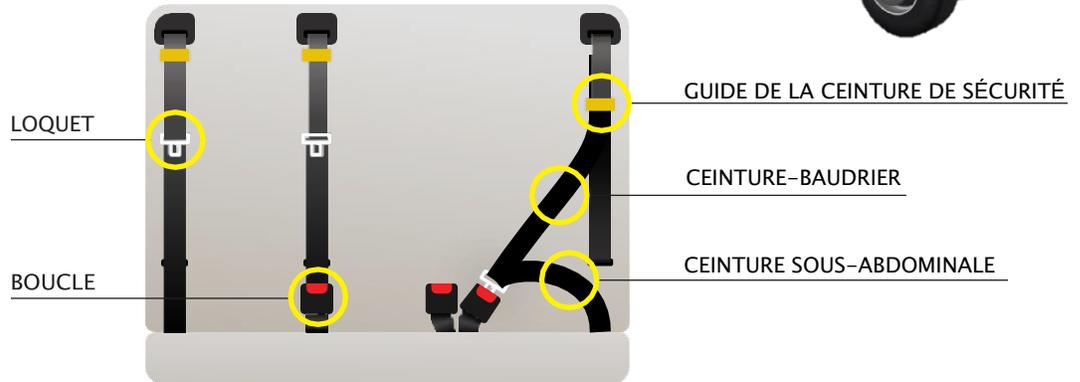
**ANNEXE A : LISTE DE VÉRIFICATION DES FACTEURS À PRENDRE EN  
CONSIDÉRATION POUR L'ÉLABORATION DE PROTOCOLES SUR LES  
CEINTURES DE SÉCURITÉ DANS LES AUTOBUS SCOLAIRES**

Catégorie	Protocoles recommandés	Résultats escomptés
Utilisation appropriée des ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Assurer que les sacs à dos sont fermés et que leur contenu est contenu.</li> <li><input type="checkbox"/> Retirer les sacs à dos et les placer sur les genoux de l'élève.</li> <li><input type="checkbox"/> Placer la ceinture de sécurité le plus près possible du corps.</li> <li><input type="checkbox"/> Vérifier que la ceinture n'est pas lâche et qu'il n'y a pas de torsion dans les sangles.</li> <li><input type="checkbox"/> S'assurer que la ceinture-baudrier repose sur l'épaule et non le cou.</li> <li><input type="checkbox"/> Placer la ceinture sous-abdominale aussi bas que possible entre les deux os de la hanche, et non sur l'estomac.</li> <li><input type="checkbox"/> Respecter l'usage individuel des ceintures de sécurité et ne jamais les placer autour de deux personnes ou plus.</li> <li><input type="checkbox"/> Selon la taille de l'enfant, envisager l'utilisation d'un ensemble de retenue pour enfant ou d'un siège pour enfant intégré approprié conformément aux règlements provinciaux et territoriaux pertinents.</li> <li><input type="checkbox"/> Lorsque vous utilisez un ensemble de retenue pour enfant ou un siège pour enfant intégré par temps froid, les parents devraient être encouragés à habiller les enfants en couches minces et chaudes pour s'assurer que le harnais ou la ceinture de sécurité d'un ensemble de retenue pour enfant ou siège pour enfant intégré reste bien ajusté avec le cheminement approprié.</li> </ul>	Le port de la ceinture par tous les passagers est correct en tout temps.
Éducation et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Donner des leçons sur la sécurité des ceintures de sécurité aux élèves à l'aide de vidéoclips et d'un jeu de rôles pour renforcer les messages importants au moins une fois par an. Cette formation devrait avoir lieu au début de l'année scolaire.</li> <li><input type="checkbox"/> Embaucher du personnel formé pour visiter les écoles et donner une formation sur le port de la ceinture et la sécurité dans les autobus scolaires au moins une fois par an.</li> <li><input type="checkbox"/> Incorporer des procédures appropriées montrant comment retirer la ceinture dans la formation actuelle sur les sorties de secours, ainsi que la sensibilisation et l'utilisation des coupe-ceintures d'urgence, le cas échéant.</li> <li><input type="checkbox"/> Aider les parents à assumer cette nouvelle responsabilité visant à encourager l'utilisation appropriée de la ceinture de sécurité en organisant une séance d'information pour les parents ou en distribuant aux parents des lettres d'information qui décrivent les procédures d'utilisation appropriées et la façon de communiquer avec leurs enfants au sujet de l'importance du port de la ceinture de sécurité en tout temps lorsqu'ils sont dans l'autobus scolaire.</li> </ul>	<p>Tous les élèves ont reçu une formation complète sur l'utilisation des ceintures de sécurité des autobus scolaires et sur les conséquences de la mauvaise conduite.</p> <p>Des partenariats solides entre les parents, les conducteurs, les compagnies d'autobus et les administrateurs scolaires pour renforcer l'importance d'une utilisation appropriée des ceintures de sécurité.</p> <p>Incorporation de programmes réguliers de formation et de sensibilisation aux ceintures de sécurité dans toutes les écoles desservies par les autobus scolaires munis de ceintures</p>

	<input type="checkbox"/> Afficher un guide d'information sur l'utilisation de la ceinture de sécurité dans l'autobus scolaire (par ex. signalisation, autocollants).	de sécurité.  Les guides de renseignements de l'utilisateur sont distribués aux parents et aux élèves, et sont affichés à l'intérieur de chaque autobus scolaire muni de ceintures de sécurité d'une manière visible pour tous les élèves (par ex., signalisation visible une fois assis).
Formation des conducteurs	<p>Il est recommandé que les conducteurs d'autobus scolaires ou les moniteurs, selon le cas, soient responsables de rappeler aux élèves de porter leur ceinture de sécurité à trois périodes :</p> <input type="checkbox"/> <b>Matin</b> : rappelez aux élèves, lorsqu'ils montent à bord de l'autobus, de porter leur ceinture de sécurité.	Amélioration du comportement des passagers et diminution des distractions au volant.  Renforcement positif pour l'utilisation appropriée des ceintures de sécurité par tous les passagers en tout temps.  Évacuations sûres et efficaces en cas d'urgence.
Surveillance et application de la loi	Protocoles recommandés pour <u>la surveillance</u> de l'utilisation appropriée des ceintures de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Des contrôles ponctuels sont effectués en partenariat avec les autorités policières locales et provinciales.</li> <li><input type="checkbox"/> Inspections aléatoires par le personnel administratif de l'école, y compris les directeurs et les enseignants.</li> <li><input type="checkbox"/> Recours à des bénévoles, adultes ou élèves, dans les autobus scolaires pour aider à la surveillance.</li> <li><input type="checkbox"/> Mise en œuvre d'un « système de compagnon » entre pairs pour encourager l'utilisation de ceintures de sécurité.</li> <li><input type="checkbox"/> Affectations de sièges de façon à ce que les élèves plus</li> </ul>	Diminution du nombre d'élèves qui utilisent leur ceinture de sécurité de façon inadéquate (p. ex. diminution du nombre d'avertissements verbaux et de citations écrites).  Un soutien accru aux conducteurs d'autobus pour compléter leurs exigences concernant la surveillance et l'application de la loi.

	<p>vulnérables (p. ex., les élèves plus jeunes ou ceux qui ont des antécédents de mauvaise conduite) soient plus près de l'avant de l'autobus et qu'ils soient plus faciles à surveiller.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Selon les besoins, l'embauche d'un moniteur de ceinture de sécurité pour accompagner chaque autobus scolaire et aider à la surveillance et à l'application de la loi pendant le transport (en plus du conducteur).</li> <li><input type="checkbox"/> Méthodes technologiques pour détecter l'utilisation appropriée (p. ex., installation de systèmes de rappel des ceintures de sécurité).</li> </ul>	<p>Compréhension mutuelle entre les élèves, les parents, les conducteurs et les administrateurs scolaires concernant l'application uniforme des conséquences d'une mauvaise conduite.</p>
	<p>Protocoles recommandés pour <u>appliquer une utilisation appropriée</u> des ceintures de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Dans les cas où les élèves ont oublié de mettre la ceinture de sécurité, on leur donne un avertissement ou un rappel verbal.</li> <li><input type="checkbox"/> Si un élève refuse de bien porter sa ceinture de sécurité, le conducteur ou le moniteur fournira un compte rendu écrit de l'incident qui pourra ensuite être utilisé par les administrateurs scolaires et les parents pour corriger le comportement.</li> <li><input type="checkbox"/> Afin de tenir les élèves responsables de leur inconduite et d'accorder la priorité à la sécurité des élèves, le personnel administratif de l'école devrait faire appliquer les conséquences conformément aux politiques disciplinaires de l'école.</li> </ul>	

# Annexe B : Comment porter votre ceinture de sécurité de façon sécuritaire à bord d'un autobus scolaire



## FAIS CECI

### POUR ATTACHER TA CEINTURE

Assoie-toi à plat contre le dossier du siège.



Retire la ceinture de sécurité. Insère le loquet dans la boucle. Assure-toi de Bien entendre le déclic.



Pour vérifier que tu es bien attaché, ture sur le loquet de la ceinture de sécurité.



### POUR AJUSTER TA CEINTURE

Déplace la ceinture-baudrier de manière à ce qu'elle repose contre ton épaule. Assure-toi qu'il n'y a pas de torsion dans la ceinture.



Déplace la ceinture sous-abdominale pour qu'elle repose bien sur tes hanches (sous le ventre).



Pour serrer la ceinture, tire doucement sur la ceinture au niveau des épaules ou au-dessus des épaules.



Si tu portes un habit de neige encombrant, place la ceinture sous-abdominale sous ton manteau. Assure-toi que la ceinture repose bien sur tes hanches.

### POUR DÉTACHER TA CEINTURE

Quand il est temps de sortir de l'autobus, détache la boucle de la ceinture de sécurité. Appuyé sur le bouton de la boucle et retire le loquet.



Laisse la ceinture-baudrier revenir dans la partie supérieure du siège.



# Comment porter votre ceinture de sécurité de façon sécuritaire à bord d'un autobus scolaire



## NE FAIS PAS CELA

Ne t'assoie jamais devant la ceinture sous-abdominale ni la ceinture-baudrier.



Ne laisse jamais la ceinture de sécurité se tordre. Elle devrait être à plat contre ton corps.



Ne mets jamais la ceinture-baudrier derrière le dos, en portant uniquement la ceinture sous-abdominale.



Ne mets jamais le loquet de ta ceinture de sécurité dans la boucle du siège voisin.



Ne mets jamais la ceinture-baudrier sous le bras.



Ne porte jamais ton sac à dos lorsque tu es assis dans l'autobus.



Ne porte jamais ta ceinture de sécurité sans la serrer.



Ne t'assoie jamais sur le bord du siège.



# Annexe C : Ceintures de sécurité dans les autobus scolaires : Consignes de sécurité à l'intention des conducteurs



## POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS EN AUTOBUS :

- ❖ **Appuyez une culture de sécurité** en matière de port de la ceinture.
- ❖ **Donnez des instructions verbales** aux élèves à bord de votre autobus scolaire.
- ❖ **Rappelez l'importance de boucler sa ceinture de sécurité** en tout temps.

### Appuyez une culture de sécurité

#### Voici quelques idées :

- Effectuez des inspections visuelles régulières pour vous assurer que les élèves portent leur ceinture de sécurité.
- Félicitez les élèves pour le port de leur ceinture de sécurité. Adoptez une approche positive et collaborative.
- Regroupez les élèves en paires. Ils peuvent ainsi rappeler à leurs amis de porter leur ceinture de sécurité. Créez un jeu-questionnaire sur le port de la ceinture de sécurité. Rendez le tout amusant.
- Assignez les sièges.
- Rappelez aux élèves que vous ferez des vérifications surprises. Lorsqu'un élève ne respecte pas les règles, utilisez les politiques existantes pour corriger le comportement. Donnez un avertissement.

### Donnez des instructions verbales

#### Exemples de rappel amical :

- « N'oublie pas que la ceinture de sécurité doit se trouver le plus près possible du corps. »
- « Ta ceinture est-elle serrée ? Assure-toi qu'il n'y a pas de torsion dans les sangles. »
- « Ta ceinture-baudrier doit passer au-dessus de l'épaule et non du cou. »
- « Ta ceinture sous-abdominale doit passer d'une hanche à l'autre et non sur le ventre. »
- « Retire ton sac à dos lorsque tu es assis. »

### Rappelez l'importance de boucler sa ceinture de sécurité

#### Par exemple :

- **Matin** : Rappelez aux élèves, lorsqu'ils montent à bord de l'autobus, de porter leur ceinture de sécurité.
- **Pendant le déplacement** : Donnez un avertissement verbal ou écrit si un élève détache sa ceinture de sécurité.
- **Après-midi** : avant de quitter l'école, effectuez une inspection visuelle de chaque siège pour vous assurer que tous les élèves portent bien leur ceinture de sécurité.